



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale ordinaire du Saint Cyr Tennis Club
Dimanche 10 décembre 2023

1 Quorum

Adhérents présents 51 et représentés 60 : 111 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 421

Quorum : 105

Le quorum de 25 % est atteint.

2 Rapport moral

Présentation du rapport moral (pièce jointe 1) par Ludevine Pinto.

La Présidente présente successivement les points suivants :

- les effectifs,
- l'équipe pédagogique,
- les temps forts de la saison 2022/2023
- l'école de tennis,
- les cours collectifs adultes
- la compétition,
- les résultats par équipe :
 - Équipes jeunes
 - Équipes adultes
 - Coupe de double
- Tennis féminin
 - Les Yvelinoises
 - Les raquettes FFT
- la vie du club :
 - Les animations
 - Sortie à Roland Garros pour les enfants du club
 - Les stages
 - Les tournois
 - Le club et la ville de Saint-Cyr
- Remerciements aux partenaires du Club

Pas de questions posées par les adhérents

Vote du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 Rapport financier

Thomas Cattelain, trésorier, présente le rapport financier (pièce jointe 2) pour la saison 2022/2023 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024.

Questions posées par les adhérents :

- Quid du paiement fractionné en carte Bancaire pour les adhésions afin de remplacer les paiements par chèque ?
- Il est précisé que le site HelloAsso permet le paiement des adhésions en plusieurs fois, sans frais, via carte bancaire. Il s'agit d'une opération de paiement en ligne, qui peut être fractionnée en plusieurs échéances et s'inscrit comme une alternative aux paiements en plusieurs chèques, plébiscités par nos adhérents. Le Comité prévoit de mettre une notice à disposition des adhérents.

Vote du bilan financier 2022/2023 : le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Vote du budget prévisionnel 2023/2024 : le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

4 Election du Comité directeur

Le mandat de deux ans des membres suivants du comité directeur arrive à échéance : Marie-Hélène BERNARD-BRULS, Florence LEBON, Sylvain BINET.

Abandon de mandat de trésorier principal LAURENT COLLOT pour raison professionnelle

Se représentent à l'élection au comité directeur du SCTC :

- ☺ Marie-Hélène BERNARD-BRULS, élue à l'unanimité
- ☺ Florence LEBON, élue à l'unanimité
- ☺ Sylvain BINET, élu à l'unanimité.

Nouveaux bénévoles qui se présentent :

- ☺ ROGER Benoît, élu à l'unanimité.

Ils rejoignent donc au comité directeur :

- ☺ CATTELAINE Thomas, FOURMY Sébastien, ATKINSON Karen, GONCALVES David, PINTO Ludevine, MEDARD Yannis

Questions posées par les adhérents :

- Qu'en est-il de la construction d'un nouveau terrain couvert ?
- Mme Marvin prend la parole. La demande est portée par la Mairie au budget de l'année mais à date peu de perspective que cette demande puisse aboutir pour une création de nouveau terrain. La municipalité ne pourrait pas bénéficier des subventions que le Club pourrait toucher par le Comité par exemple. Il s'agit donc d'un sujet budgétaire.
- Le point est bien pris par le Comité Directeur du Club qui portera à nouveau le sujet auprès de la Mairie.

5 Remise de prix aux jeunes compétiteurs

Remise de prix faite aux compétiteurs méritants et aux finalistes du tournoi interne jeunes.

Ludevine Pinto, Présidente SCTC



Fait à Saint Cyr, le 10 décembre 2023